

Sellières (1760)
Rue de Fangy

Fer FF2D - S2C0
46.829191, 5.565587



À Sellières, une petite croix ancienne, en fer forgé et à structure bidimensionnelle, se dresse au pied d'un terrain en pente, entre la rue de Fangy et la Brenne. Située à proximité d'un terrain de sport et au nord-est de l'église, cette croix semble être placée en un endroit plutôt improbable. Il est difficile de dire si l'on est ou non sur l'emplacement originel du monument ; l'érudit jurassien A. Rousset mentionne l'existence d'une croix en fer à Sellières pour le XVIII^e siècle "ayant voyagé" (voir annexe).

La croix porte, gravée sur le fer de sa traverse horizontale la date 1760. Elle constitue donc un spécimen intéressant de croix en fer forgé à structure bidimensionnelle remontant au milieu du XVIII^e siècle.

Le piédestal ancien comporte des inscriptions et des blasons gravés sur ses quatre faces. La dalle en calcaire sur laquelle est posé le piédestal est également ancienne. Par contre, la croix métallique est aujourd'hui scellée sur un important tailloir en béton placé au-dessus de la corniche du vieux piédestal. Le monument a manifestement été "reconstruit" à une date récente.

Une autre caractéristique intéressante de cette petite croix tient à son pied original constitué de la jonction des deux fers structurels formant les bords de la croix. Ces deux fers ainsi rapprochés se joignent en une pointe unique qui vient se ficher dans le béton du tailloir.

Le piédestal ancien et le tailloir en béton

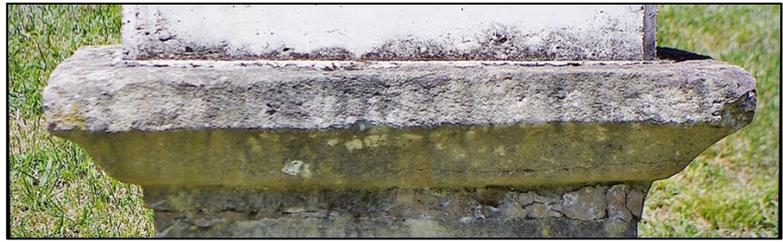


Le piédestal ancien, moyennement élancé, est globalement parallélépipédique et de plan carré. Il repose sur une dalle (en fait deux dalles juxtaposées) en pierre calcaire. Cette dalle est en partie engagée dans le sol en pente.

Le piédestal ne comporte pas de base, le dé ou corps principal reposant directement sur la dalle de sol. Ce dé est constitué de trois blocs superposés, en pierre calcaire. Alors que le bloc intermédiaire ne comporte aucune gravure, le bloc supérieur présente des inscriptions gravées sur chacune de ses faces. De même le bloc inférieur comporte des blasons en bas relief sur chacune des faces (il semble avoir été remplacé à l'envers lors d'une reconstruction du piédestal).

Ces inscriptions et gravures sont présentées et détaillées dans l'annexe à la fin de la présente notice.

Au-dessus des trois blocs du dé, le piédestal présente une corniche moulurée (bloc monolithique). On identifie, de bas en haut, un petit réglet, une doucine et un large bandeau.



Vient enfin un étonnant tailloir, bloc parallélépipédique en béton. D'esthétique et de dimension contestables, ce bloc peut avoir remplacé un tailloir ancien, mais il est difficile de se prononcer sur l'allure originelle de celui-ci.

Les deux fers structurels formant les bords de la croix se rapprochent pour former un pied unique aminci. Il est clair qu'un scellement ferme dans le tailloir (en pierre ou en béton) doit être prévu pour bien tenir la croix métallique en place.

La hauteur du tailloir en béton paraît malgré tout assez disproportionnée.

L'allure générale et la structure de la croix métallique



La croix en fer forgé est à structure bidimensionnelle (croix 2D plane). Elle est constituée de deux fers porteurs verticaux se rejoignant, en pied et se terminant par deux barrettes horizontales au sommet.

Les fers structurels des deux branches libres horizontales viennent se fixer sur les montants verticaux. Cette disposition, assez rare, a plusieurs conséquences.



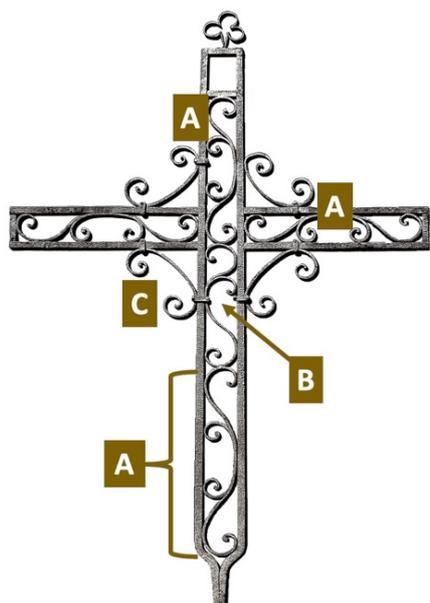
Les quatre fers structurels de la traverse sont assemblés et fixés sur les montants verticaux par tenons et mortaises avec extrémités (tenons) rivetés. Mais cela ne suffit pas pour assurer la bonne tenue mécanique des branches placées ainsi en encorbellement ou porte-à-faux. Dans ces conditions, les fers traditionnellement décoratifs en C et à volutes, placés dans les angles des branches, participent ici à la résistance mécanique de l'ensemble : ces fers en C sont fixés aux fers structurels par des colliers contribuant à solidariser tous les fers.

Les fers structurels sont de forte section carrée alors que les décors à volutes sont réalisés en fer plat.

À noter l'absence de consoles étoyant la croix : celle-ci doit être assez rigide pour résister aux efforts mécaniques, sachant aussi qu'elle n'est ancrée, dans le tailloir à la base, que par la réunion rétrécie des deux montants verticaux. Beaucoup d'audace donc dans la structure de cette croix.

Le décor de remplissage

Comme nombre de croix à structure bidimensionnelle, la croix de Sellières comporte un décor de ferronnerie placé entre les montants structurels du pied et des branches de la croix. Ce décor de remplissage à courbes et contre-courbes sur une croix à structure bidimensionnelle de la seconde moitié du XVIII^e siècle constitue certainement une toute première occurrence de ce type de conception technique pour des croix en fer forgé.



Ce décor en fer plat est constitué d'un motif générique (A) utilisé quatre fois, un dans le bas du pied et trois dans les branches libres.

Un motif complémentaire et dérivé (B) fait transition dans le haut du pied.



Un troisième motif (C) vient se placer dans chacun des quatre angles des branches de la croix.

À noter que le motif A de la branche libre verticale sommitale est décalé vers le bas pour venir tangenter le haut du motif B. De ce fait, le traditionnel carré à la croisée des branches n'existe pas à Sellières. Mais, étrangement, le créateur de la croix a ajouté un tel carré au sommet de la branche libre verticale.

Le pied de la croix



Le pied de la croix métallique est donc constitué de deux montants structurels parallèles en fer de section carrée de belle dimension. Entre ces deux fers structurels et de bord est déployé le décor de remplissage comportant, l'un au-dessus de l'autre, un motif A et un motif B.

Comme déjà mentionné plus haut, les deux fers structurels sont coudés à la base pour se rapprocher et ne former qu'un seul dispositif de fixation ou de scellement dans le tailloir du piédestal. Ce dispositif technique original (unique en son genre) ne manque pas d'intérêt mais ne garantit pas la bonne tenue de la croix au renversement, sauf à envisager un profond et solide scellement dans le tailloir.



Le croisillon sommital, les branches, la croisée

Le croisillon (partie supérieure de la croix) est atypique. Les deux branches horizontales sont identiques (longueur, décor) mais diffèrent de la branche verticale sommitale par plusieurs détails.

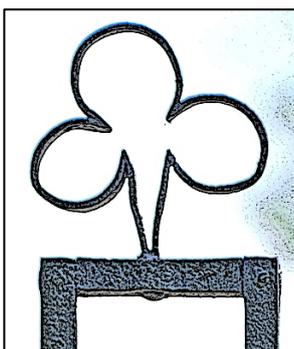
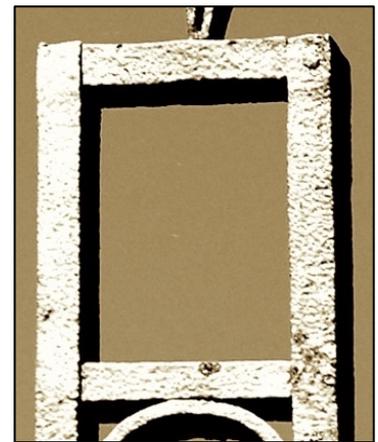
Ainsi les branches de la traverse horizontale sont fixées en porte-à-faux sur le pied de la croix. Les fers horizontaux des deux branches de la traverse viennent se fixer par des tenons rivetés dans les montants verticaux : généralement, les fers horizontaux de la traverse vont d'un bout à l'autre des extrémités des branches (avec assemblage à mi-fer avec les fers verticaux).



De petits rivets ou goupilles semblent avoir été ajoutés pour bloquer les fers horizontaux.



On note aussi que le décor générique (A) de la branche verticale est décalé vers le bas, alors qu'on aurait pu imaginer un arrêt de ce décor au niveau des fers supérieurs de la traverse. Cela a conduit à ajouter un petit fer horizontal à l'extrémité du décor de la branche verticale. Est ainsi créé un petit rectangle vierge de tout décor.



À noter que les barrettes d'extrémité en fer de section carrée de même largeur que les fers structurels sont fixées à ceux-ci par tenons avec ajout de discrets petits rivets ou goupilles.

Une autre différence importante réside dans la présence d'un trilobe en fer plat forgé au sommet de la branche verticale sommitale alors que les branches horizontales ne présentent, elles, aucun décor d'extrémité. Le trilobe est fixé, avec rivetage, sur la barrette au-dessus du rectangle vierge.



Détail important

Sur le fer inférieur de la branche horizontale droite figure une inscription gravée à chaud.

1760 C P

Cette gravure dans le fer atteste, sans trop de doute, que la croix en fer forgé a été créée en 1760.

Les deux lettres sont plus difficiles à décrypter. On pourrait éventuellement penser à la famille de serruriers de Sellières, les Cordelier, auteurs de plusieurs œuvres de ferronnerie notamment à Poligny. La lettre P pourrait signifier "père", hypothèse restant à valider.

Il reste à mentionner les quatre fers en forme de C et à volutes placés dans les quatre angles externes des branches de la croix. Ces fers plats courbes sont fixés aux montants structurels par de forts colliers (ou étriers) et sont ainsi solidement attachés à ces derniers. Cette disposition renvoie à la nécessité de consolider la tenue des branches horizontales placées en porte-à-faux. Les fers courbes des angles ne sont pas ici que décoratifs mais contribuent à la mécanique générale de la croix.



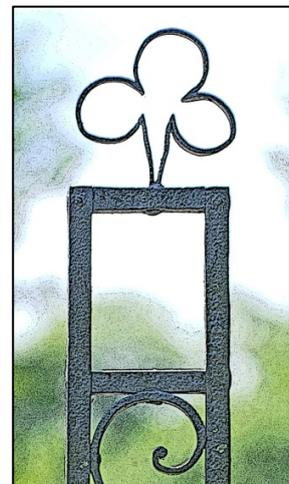
Conclusion



La croix de 1760 de Sellières est un petit monument religieux ni imposant ni ostentatoire.

Il n'en reste pas moins très intéressant à plus d'un titre. C'est sûrement une des toutes premières croix en fer forgé à structure bidimensionnelle et à décor de remplissage.

Sa conception technique est audacieuse et presque même "expérimentale".



Si la croix en fer forgé peut être datée sans trop de doute de 1760, il n'en n'est pas de même de son piédestal en pierre pouvant être plus ancien et être celui d'une croix plus ancienne en pierre (voir annexe). La croix semble avoir voyagé à Sellières. Son histoire reste donc à écrire. Il est regrettable que l'on ait opté pour un tailloir en béton pour restaurer une croix manifestement "historique" alors qu'un bloc calcaire aurait pu avoir une meilleure allure.

Annexe 1 - Le piédestal de la croix

La croix en fer forgé peut être datée de 1760 si on se réfère à l'inscription gravée sur la barre horizontale basse de la traverse. La croix est érigée sur un piédestal, également ancien, porteur de nombreuses informations restant à décrypter, mais il pourrait être plus ancien que 1760.



Face avant (sud)



Face de gauche (ouest)



Face de droite (est)

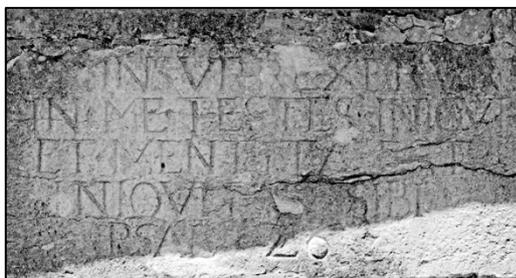


Face arrière (nord)

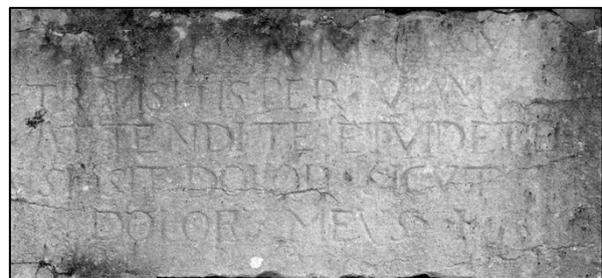
Le piédestal ancien en pierre calcaire comporte un dé présentant de nombreuses inscriptions et gravures (armoiries).

Les inscriptions figurent sur le bloc supérieur du dé. Les gravures de blasons sont sur le bloc inférieur (aucune gravure sur le bloc central) : ce bloc aux blasons semble avoir été inversé lors d'une reconstruction. Le bloc intermédiaire ne comporte aucune inscription ou gravure.

Les inscriptions et gravures sont aujourd'hui peu lisibles mais attestent de l'ancienneté du piédestal, ayant probablement existé avant la croix en fer forgé. Plusieurs mots latins sont toutefois identifiables ainsi que le chiffre 6 bien lisible tout en bas de l'inscription de la face avant, mais sans lien avec d'autres chiffres à sa gauche ou à sa droite.



Face avant (sud)



Face de gauche (ouest)



Face de droite (est)



Face arrière (nord)

Les armoiries gravées semblent être différentes, même si deux d'entre sont semblables avec leur grand chevron (inversé) et quelques autres attributs identifiables. Le bloc aux blasons a été reposé à l'envers lors d'une reconstruction : le chevron devrait avoir la pointe en haut.



Face de gauche (ouest)



Face avant (sud)



Face de droite (est)



Face arrière (nord)

Les clichés ci-dessous présentent les blasons retournés (pointe du chevron en haut). Les deux blasons semblables présentent "un chevron accosté en chef de deux besans et supporté en pointe par un croissant" (l'un d'eux en partie tronqué)



Face de gauche (ouest)



Face avant (sud)



Face de droite (est)



Face arrière (nord)

Il ne semble pas s'agir des armoiries selliéroises des XVI^e et XVII^e siècles (les de Froissard et les Doroz) ni du blason des Renédale. Des recherches complémentaires en héraldique sont nécessaires.

Annexe 2 - Datation et origine de la croix

Dans son Dictionnaire des communes du Jura, mentionne explicitement une croix en fer.

Cimetières

Jusqu'en 1720, les morts de Sellières furent inhumés à Vers [Vers-sous-Sellières] ou à Toulouse [Toulouse-le-Château], et quelques-uns dans l'église des Pères Cordeliers ou dans la chapelle Notre-Dame. A cette époque, on érigea un petit cimetière autour de la chapelle. Son insuffisance fut bientôt reconnue et on le transféra, en 1781, sur la rive gauche de la Braine, dans le lieu dit au Gué, près de l'abattoir actuel. On y remarqua une croix en fer aux armes de MM. de Froissard et Doroz, dont le piédestal en pierre porte la date de 1673, et qui était anciennement à l'extrémité de la Grande-Rue, proche de la maison féodale de MM. de Renedelle ; la tombe de M. Pourcelot, missionnaire aux Indes et curé de Sellières (1715-1825), et le beau mausolée en fonte de Cyprien Bone (1795-1815). Ce cimetière a été abandonné en 1816.

Église (Toujours selon Rousset)

La chapelle Notre-Dame est bâtie au début du XIV^e siècle. Une messe haute y était célébrée les dimanches et jours de fêtes par le curé de Vers. Alors qu'elle tombe en ruine au XVIII^e siècle, les habitants de Sellières décident, en 1787, de la remplacer par une nouvelle église (semblable à celle de Saint-Pierre de Besançon). Les travaux en cours sont abandonnés du fait de la Révolution.

L'église des Cordeliers est érigée, elle, de 1415 à 1424. Brûlée par les Français (avec le couvent) en 1640, elle est rebâtie entre 1682 et 1736. Devenue en 1810 la propriété de la ville, elle devient église paroissiale à partir du XIX^e siècle.

Commentaires

Rousset mentionne très précisément **une croix en fer** (elles sont assez rares pour les XVII^e et XVIII^e siècles, rappelons-le) : la mention explicite du matériau est donc importante. Cette croix se voyait, dit Rousset, dans un cimetière provisoire établi en 1781 sur la rive gauche de la Braine (Brenne) et abandonné en 1816.

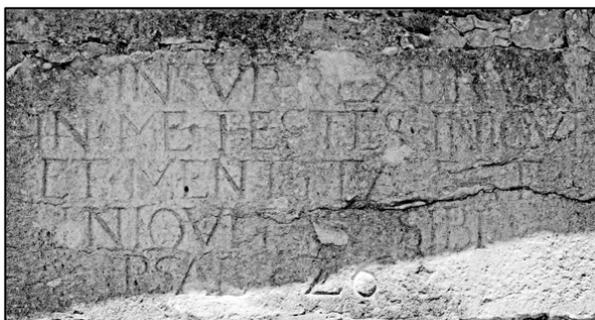
Rousset précise par ailleurs que la croix en fer était auparavant implantée à l'extrémité de la Grande-Rue, à proximité de la maison féodale de MM. de Renedelle. Elle daterait donc d'avant 1781 (avant le transfert au cimetière provisoire) : cela concorde avec la date de 1760 gravée sur la traverse de la croix.

Rousset mentionne encore la présence des armes de MM. de Froissard et Doroz, avec aussi la date de 1673 sur le piédestal en pierre. Ce piédestal du XVII^e siècle a pu être, à cette époque (celle de la localisation de la croix au cimetière provisoire), celui d'une plus ancienne croix en pierre.

Plusieurs questions sans réponses à ce jour

- La croix en fer forgé de la rue de Fangy, portant la date 1760 sur la traverse en fer est-elle la croix en fer mentionnée par Rousset?
- Si oui, son emplacement actuel est-il celui dont parle Rousset, au lieu-dit du Gué, en rive gauche de la Brenne (ancien cimetière, à proximité de l'ancien abattoir)?
- La croix en fer de la rue de Fangy est en rive droite de la Brenne : aurait-elle été transférée de la rive gauche à la rive droite, si oui, quand?
- On ne voit pas de date 1673 sur le piédestal, mais le chiffre 6 bien identifiable peut-il renvoyer à cette date?
- Les armoiries gravées sur les faces du piédestal actuel sont-elles celles des sieurs de Froissard et Doroz : que peuvent en dire les spécialistes de l'héraldique?

Annexe 3 - Décryptage des inscriptions du piédestal



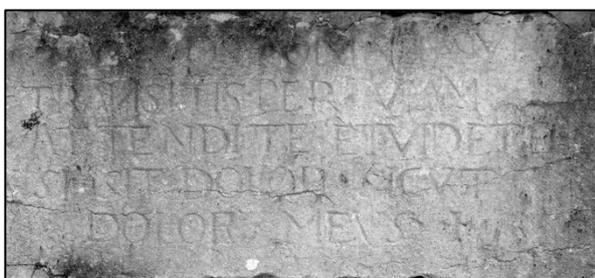
Face avant (sud)

INSVR REXPRV X
IN ME TE^CTES INIOV
ET MENT T E T
INIOV SIBI
PSA Z 6



Face de droite (est)

SANCTA DE
ENTRIX ST
NOBIS A X
AMEN



Face de gauche (ouest)

OS OM
TRANSITIS PER V M
ATTENDITE ET VIDETE
S SIT DOLOR SICUT
DOLOR MEVS



Face arrière (nord)

NAM
PRONE
IBVS PRO AA
MV GNOSCE
NIOVIMVS